



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

Le 13 juin 2018

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale de la susdite municipalité que :

Le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata tiendra une séance
extraordinaire **LE JEUDI 21 JUIN 2018 à 18 h 30** à **la salle Rosa D. Lavoie de Saint-
Elzéar-de-Témiscouata** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Règlement d'emprunt – consolidation de déficit;
4. Période de questions portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour;
5. Levée de l'assemblée ;

(L'ordre du jour peut être modifié sans préavis avant son adoption)

Denise Dubé
Directrice générale

FEUX

Veuillez prendre note **que les feux à ciel ouvert** sont formellement défendus. Quiconque ne respecte pas cet avis est responsable de son feu et de tous les inconvénients qui peuvent s'y rattacher. Les feux dans un contenant sans pare-étincelles sont aussi interdits. Si les pompiers se déplacent pour un feu allumé par un citoyen, **la facture lui sera acheminée.** Pour vérifier l'indice de feu **<http://sopfeu.qc.ca/>** ou tél. : **418-871-3341.**

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé **le lundi 18 juin** pour un rendez-vous médical, **le lundi 25** juin pour la fête nationale du Québec et **le lundi 2 juillet** pour la fête du Canada.